



CONVENTION DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

2009-2011

Avenant 2010

Communauté de communes de l'Emblavez
Place Henri Champagnac – 43800 VOREY
Tél. 04 71 03 79 72 Fax : 04 71 03 40 77
Mail : contact@cc-emblavez.fr
www.cc-emblavez.fr

Président : Jean-Paul BEAUMEL

Introduction

Forte du bilan de la première convention triennale de développement culturel contractualisée entre le conseil général de Haute-Loire, la DRAC et la Communauté de communes de l'Emblavez, une deuxième convention de développement culturel a été signée entre la Communauté de communes et le Conseil général durant l'année 2009.

Le projet culturel de cette deuxième convention est axé autour de la musique et du développement de son école intercommunale, de la lecture publique avec la mise en réseau des bibliothèques, des actions culturelles pédagogiques proposées aux écoles, des festivals et manifestations culturelles qui dynamisent le territoire...et, depuis 2009, l'ouverture du centre culturel intercommunal « l'Embarcadère », ainsi que la mise en route d'actions qui mettent en valeur le travail des artistes du territoire, et le patrimoine paysager et culturel.

Cet avenant fait le point sur l'ensemble des projets de l'année 2010, apporte des précisions, et ouvre de nouvelles perspectives...

Concernant l'école de musique, outre le projet fédérateur multi-arts autour du personnage de Philibert Besson, un orchestre à l'école verra le jour. Ce projet se substituant sur l'année 2010 à l'ouverture d'une classe de musique actuelle. En effet suite aux différentes tables rondes autour de l'enseignement des musiques actuelles, l'école de musique a souhaité se donner un peu plus de temps de réflexion sur ce projet.

Le réseau des bibliothèques doit répondre maintenant aux attentes des lecteurs et proposer une carte intercommunale. Concernant les animations portées par l'ensemble du réseau, la Scandinavie sera à l'honneur avec des expositions de photographies, des lectures, de la musique, du court-métrage, et bien évidemment une sélection de documents mise à disposition des lecteurs sur l'ensemble du réseau. Le projet d'acquisitions concertées pourra commencer alors, en prenant pour point de départ ce projet fédérateur.

Enfin, une nouvelle résidence d'artistes au centre culturel a vu le jour en début d'année 2010, elle donnera lieu à des séances proposées aux scolaires et en soirée : répétitions publiques, spectacles...

1. ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE L'EMBLAVEZ

Pour mémoire, en 2009-2010, l'école intercommunale de musique de l'Emblavez est accompagnée par le Conseil général, dans le cadre du Schéma des Enseignements Artistiques, à hauteur de **22 459 €** répartis entre :

- L'aide à la masse salariale : 17 459 €
- L'aide forfaitaire : 4 000 €
- L'aide au projet culturel : 1 000 €

1.1 : Un projet fédérateur autour du personnage de Philibert Besson

Comme cela avait été prévu initialement, en 2010, le projet fédérateur se penchera sur l'histoire de Philibert Besson personnage haut en couleur né à Vorey et qui en a été le maire. Député trublion du début du XX^e siècle, il a notamment imaginé une monnaie européenne : «l'Europa».

Ce projet associera les élèves et professeurs de l'école de musique, les musiciens des harmonies fanfares de Vorey et Rosières, l'association de musique traditionnelle Passadour de Rosières, les associations de chant choral du territoire intercommunal, A Capella Musique, la Troupe de théâtre « La tour de Babiliss » et les artistes locaux pour les décors.

Deux représentations tout public auront lieu les 18 et 19 juin 2010 au Centre culturel de Vorey.

Le coût de ce projet est estimé à 3 800 €, le Conseil général et la Communauté de communes participeraient chacun à hauteur de 1700 €

1.2 ANNEE SCOLAIRE 2010- 2011 : Projet orchestre à l'école

L'école de musique intercommunale de l'Emblavez remplit actuellement sa mission de « Sensibilisation des scolaires » par deux actions :

- des présentations d'instruments en temps scolaire, effectuées par les professeurs
- un concert réservé d'un ensemble de professeurs donné en temps scolaire avec le transport pris en charge (*L'Histoire du petit tailleur* en 2006, *Les contes de ma mère l'Oye* en 2007, *Musango* en 2008 et *La Bête du Gévaudan* en 2010).

Afin de mieux remplir sa mission de « sensibilisation des scolaires » et conformément aux orientations du Schéma d'Orientation Pédagogique des établissements d'enseignements artistiques, l'école de musique intercommunale de l'Emblavez souhaite renforcer ses liens avec les établissements scolaires de son territoire (14 écoles primaires publiques et privées) en proposant la mise en place d'un projet d'orchestre à l'école, chaque année, à partir de l'année scolaire 2010-2011 qui se pérennisera les années scolaires suivantes.

Présentation du projet

Thème : création d'un conte musical qui pourra être choisi par les intervenants, ou par les écoles, ou en lien avec les « ateliers d'écritures » déjà existants en Emblavez (mis en place par

la médiatrice du livre Christelle Kuhn). Le conte musical comportera obligatoirement une pratique collective vocale (2/3 chants) et une pratique collective instrumentale sur des instruments à vents (cuivres) et percussions. Les chants seront créés avec les élèves en relation avec le conte. L'orchestre réalisera une illustration sonore du conte par l'outil « Soundpainting ».

Ecoles et classes concernées : les classes de Grandes sections et Cours préparatoires des quatorze écoles primaires publiques et privées de l'Emblavez.

Durée des interventions : interventions en temps scolaire dans les écoles primaires publiques et privées de l'Emblavez à raison d'une heure hebdomadaire par école, et d'un trimestre par école (trois écoles par an).

Valorisation du projet : une représentation publique à la fin de chaque intervention

Objectifs du projet

- Offrir aux écoles primaires de l'Emblavez (et donc aux enfants) une première pratique musicale collective vocale et instrumentale.
- Lier cette pratique à une création des élèves d'illustrations sonores à l'instrument et de chants.
- Valoriser ce travail par une représentation publique.
- Valoriser la pratique des instruments de la famille des cuivres très présente dans les orchestres amateurs du territoire.
- Permettre à l'école de musique de mieux répondre à sa mission de « sensibilisation des scolaires » et aux sollicitations des écoles.

Moyens

Moyens humains :

Deux intervenants professeurs à l'école de musique de l'Emblavez (une heure hebdomadaire) :

- Sylvie Choteau Mouriaux, professeur certifiée d'éducation musicale, pour l'encadrement et la création de la pratique vocale.
- Richard Angénieux, directeur de l'école de musique spécialiste des cuivres et titulaire du CA de professeur d'enseignement artistique, pour l'encadrement et la création de la partie instrumentale.

Moyens matériels :

- Pratique collective vocale : utilisation du piano numérique de l'école de musique
- Pratique collective instrumentale : sollicitation du parc instrumental départemental pour les percussions, du parc des harmonies locales pour quelques cuivres et investissement par l'école de musique de 3000 Euros pour compléter ce parc et disposer de 15 cuivres (cornets, trombones et tubas)
- Souscription aux contrats d'assurances de ces instruments

Le coût du projet est de 4 380 euros, la Communauté de communes participera à hauteur de 3 180 € et le Conseil général, à hauteur de 1 200 € (l'aide, équivalente à 40 % du montant HT, sera versée sur présentation des justificatifs des dépenses effectuées.)

2. Le réseau intercommunal des bibliothèques

Le projet 2010 est toujours axé autour de plusieurs volets qui sont :

- Poursuivre l'informatisation en réseau des bibliothèques du territoire en intégrant de nouvelles bibliothèques.
- Poursuivre et améliorer le travail de communication entrepris.
- Proposer une programmation d'animations dans les bibliothèques, concertée et répartie sur le territoire.
- Accompagner les équipes, en réponse à leurs besoins.
- Favoriser la formation continue des bénévoles et des salariées, notamment par la mise en place de comités lecture.
- Mettre en place une carte intercommunale de lecteur

2.1 Un réseau informatisé

L'informatisation en réseau est maintenant effective sur six bibliothèques du territoire : les fonds et les prêts de documents sont informatisés à Rosières, Saint Vincent, Chamalières, Lavoûte, Vorey, et Beaulieu.

En 2010, la bibliothèque de Roche-En-Régnier devrait être intégrée au réseau informatisé, celle de Saint Etienne Lardeyrol le sera en 2011.

2.2 En matière de communication.

En 2009, le réseau a travaillé sur la création d'un portail, en ligne depuis le début de l'année 2010. Il donne une vision assez complète du travail effectué (www.biblis-emblavez.fr). Le réseau des bibliothèques prévoit pour 2010 l'édition d'un document papier qui présente le réseau, l'ensemble des bibliothèques et les animations intercommunales annuelles autour du livre conduites par le réseau.

2.3 Une programmation d'animations intercommunales

En ce qui concerne les animations, après cinq années d'existence, le cycle des conférences du jeudi ne sera pas reconduit. En revanche, le réseau des bibliothèques proposera des animations thématiques pluridisciplinaires. En 2010, les bibliothèques élaboreront une programmation d'animations réparties sur le territoire, autour du thème de la Scandinavie :

« Un printemps scandinave » du 9 avril au 27 juin : une exposition de photos accompagnées de textes du poète norvégien Hauge sera proposée, elle sera d'abord éclatée sur les bibliothèques de Saint Vincent et Vorey, puis rassemblée à la Grange des Vachers à Blanlhac. Ces expositions seront illustrées par des lectures du traducteur de Hauge et photographe, François Monnet. Deux conférences (une sur la mythologie scandinave à Rosières, l'autre sur les peuples vikings à Chamalières) et un jeu de piste littéraire et artistique à Mézères seront mis en place sur cette période.

Ensuite, « une saison scandinave » prendra le relais, du mois de septembre au mois de mai 2011, avec l'accueil de conteurs, de musiciens, une conférence musicale autour de Grieg, une séance de courts métrages, une intervention autour du roman policier scandinave.

Ce projet sera bien évidemment appuyé par une mise en avant des fonds en lien avec cette thématique, complétée par des acquisitions dans les bibliothèques concernées par le projet (soit les six bibliothèques aujourd'hui informatisées). Ceci permettra d'initier un travail de concertation autour des acquisitions en rapport avec une thématique.

Le budget de ce projet est de 4 000 €, la Communauté de communes participera à hauteur de 2 500 €, le Conseil général, à hauteur de 1000 €, la participation du public est estimée à 500 €.

2.4 L'accompagnement et la formation des bénévoles

L'accompagnement des équipes est un travail continu et diffère d'un lieu à l'autre en fonction des besoins des équipes : accueil des scolaires, préparation du passage du bibliobus, aide au montage de dossiers administratifs, aide aux acquisitions... Cet accompagnement se fait auprès des bénévoles dans un souci de formation.

La communauté de communes propose une mise à disposition de revues spécialisées (adultes et jeunesse) et quelques livres de référence permettant de donner aux équipes des outils d'acquisition et de favoriser leur formation personnelle.

2.5 Des comités lecture

Deux comités lecture se sont mis en place, l'un autour des livres pour la jeunesse, l'autre autour des romans pour adultes. En 2009-2010, « le comité lecture adulte » a partagé ses lectures de romans policiers, en 2010-2011, la littérature scandinave sera le thème de la sélection. Entre deux, le comité se réunira autour de la sélection du livre Inter.

Le comité lecture jeunesse a été mis en place par les professionnelles dans le but de permettre aux bénévoles de partager leurs connaissances et découvrir les grands auteurs de la littérature de jeunesse, parler d'un album difficile à aborder avec des enfants, d'une thématique abordée par différents auteurs...

2.6 La mise en place d'une carte intercommunale de lecteur

L'année 2010 devrait voir la mise en place d'une carte de lecteur intercommunale. Un tel projet nécessite que les différentes cotisations communales soient cohérentes les unes vis-à-vis des autres. Pour faciliter la mise en place de cette carte et établir des règles de fonctionnement précises entre la Communauté de communes et les communes, il est prévu qu'une formatrice intervienne afin d'accompagner les élus dans la prise de décisions.

Cette formation aura lieu en juin 2010 avec Nicole Giraud (*confère programme de formation en annexe*), l'organisation de cette journée de formation sera préparée en amont avec la bibliothèque départementale. **Le coût de l'intervention de Nicole Giraud est de 1 100 €, la Communauté de communes et le Conseil général financeront cette journée de formation à hauteur de 550 € chacun.**

La carte intercommunale de lecteur pourrait alors être proposée au public à partir du mois de septembre 2010.

3. Un projet fédérateur pour l'enfance et la jeunesse

3.1 Des ateliers d'écriture

Cette année encore, la communauté de communes intervient auprès des écoles du territoire, elle a missionné l'ADEC pour la mise en place d'un projet avec les écoles. Ainsi en 2010, des ateliers d'écriture sur le thème des contes traditionnels revisités de façon contemporaine seront proposés aux enfants. Elisabeth Cultien interviendra dans les écoles, auprès des enfants de cycle 3, à raison

d'un cycle d'intervention de huit heures par école. Ces ateliers donneront lieu à l'impression d'un recueil qui réunira les écrits produits par les enfants.

Le coût de ce projet est de 5 750 €, la Communauté de communes participera à hauteur de 3 550 €, le Conseil général participera à hauteur de 1 030 €, une participation, estimée à 1 170 €, est demandée aux associations de parents d'élèves.

3.2 Des spectacles de contes

Chaque année, l'ADEC propose aux écoles des spectacles de contes. Les enfants sont accueillis sur deux ou trois séances à la Grange des Vachers, à Blanhac, le déplacement en bus étant pris en charge et organisé par l'ADEC.

En 2010, le réseau des bibliothèques met en place un programme d'animations autour de la Scandinavie, et travaille en partenariat avec l'ADEC et l'école de musique sur la déclinaison de ce projet. Ainsi, cette année, le conteur accueilli sera François Monnet, traducteur d'un poète norvégien, photographe, et aussi conteur et comédien. Il sera accompagné dans ses spectacles par Hanne Kjersti Yndestad, chanteuse d'origine norvégienne, qui vit actuellement en Suède. Ensemble, ils proposeront un spectacle de contes traditionnels du nord illustrés de chants et de morceaux de flûte de saule.

Les spectacles auront lieu lundi 13 et mardi 14 décembre, ces représentations scolaires seront suivies le mercredi 15 décembre d'un spectacle familial.

L'ADEC accompagne également l'école de musique dans la mise en place des spectacles qu'elle propose aux scolaires. Le projet « orchestre à l'école » se fera en lien avec les ateliers d'écriture pour les écoles concernées.

4. Une saison culturelle intercommunale

Avec l'ouverture du centre culturel intercommunal, la Communauté de communes se dote d'un lieu culturel structurant dont la programmation est l'un des points forts de la saison culturelle intercommunale dans son ensemble. La programmation 2010-2011 est en cours de contractualisation en ce début d'année. Les élus du territoire ont soutenu une résidence d'artistes pour le printemps 2010, venant en suppléance de celle de la compagnie du Théâtre des Innocents qui n'avait pu être menée à bien.

Résidence d'artiste 2010 :

Le centre culturel a pour vocation d'encourager les artistes en leur offrant un lieu et une aide financière pour la création. Pour la saison 2009-2010, la compagnie choisie pour mener à bien cette résidence d'artiste est la compagnie l'Estafette.

Cette troupe professionnelle créée en avril 2004 à Marseille propose des **spectacles originaux, poétiques et populaires**, dont les thèmes se situent entre l'intime et l'universel. Elle travaille avec la volonté profonde de faire un théâtre qui invite à la réflexion, sans pour autant se perdre dans une intellectualisation inutile. Une manière de voir le monde avec les yeux des enfants que nous étions et que, quelque part, nous souhaitons rester...

Depuis 2007, la compagnie a souhaité venir travailler ses créations en Haute-Loire (43), et plus précisément à Vorey-sur-Arzon (43800), où elle séjourne dans ses propres locaux de répétitions et de créations de décors et costumes.

Le spectacle qui sera créé en résidence, intitulé « **Le Poetic Lili Circus... en Alaska** » est destiné à un jeune public (**à partir de 6 ans**). **En voici un bref résumé :** *Après avoir traversé toutes sortes de contrées, après avoir joué « La magique épopée du lutin Taillotin » devant de nombreux publics, Célestin et Firmin embarquent désormais pour une aventure en Alaska qui les conduira bien au-delà de ce qu'ils imaginaient... Ce qui devait être une représentation comme les autres va très vite s'avérer être une nouvelle épopée, à la rencontre de personnages extraordinaires - Nanouk l'esquimau, le farfelu Aristide Equinox, le fabuleux Maître du Froid... Célestin devra affronter à lui seul les dangers de cette étendue glacée qu'est l'Alaska. C'est cette expédition dans le grand nord qu'ils viennent aujourd'hui partager avec le public, toujours avec humour, poésie et l'imaginaire pour langage.*

Au cours de la résidence, de Janvier à Juin 2010, La compagnie s'engage à proposer deux répétitions publiques, une **le 4 Juin 2010** de 14h à 16h30 auprès d'un public scolaire, l'autre **le 6 Juin 2010** de 14h à 16h30 pour le tout public. La compagnie s'engage évidemment à répondre à cette occasion aux réponses des visiteurs et à leur faire découvrir les différentes facettes de la création (conception des décors, direction d'acteur, mise en lumières). La compagnie s'engage en outre à présenter sa nouvelle création à l'Embarcadère les 11 et 12 Juin 2010. **Le 11 Juin à 15h** en représentation scolaire, **le 12 Juin à 20h30** en représentation tout public.

Le coût de cette résidence est de 5 000 €, le Consil général participera à hauteur de 1 000 € (20 % du coût total), la Communauté de communes de 4 000 €.

La compagnie l'Estafette a par ailleurs obtenu une aide à la création de 4 000 € de la Communauté de communes, et de 3 500 € du Conseil général.

5. Festivals et manifestations associés à la saison culturelle

Les festivals organisés sur le territoire par les associations Rêve de Foin et A Cappella sont de plus en plus en lien avec le projet culturel intercommunal. Les deux associations utiliseront les locaux de l'Embarcadère, une création de « Rêve de Foin » y sera jouée en 2010. La Communauté de communes a été associée au choix de l'installation artistique proposée lors du festival Nuits de Rêve...

Nicolas Savoye proposera une installation artistique dans l'assemblée de Blanlhac pendant toute la durée du festival. **Le Conseil général verse une aide de 500 € à l'association Rêve de Foin pour la mise en place de cette installation.**

La Communauté de communes s'engage à soutenir cette année encore les deux festivals. **Elle a voté une subvention de 2 000 € pour la mise en place du festival « Nuits de rêve », et une subvention de 1 500 € pour le festival « On connaît la chanson ». Le Conseil général accompagne ces deux manifestations en leur allouant des subventions respectives de 3150 € et 800 €**

L'association La Chalaye, gestionnaire de la Grange Culturelle des Vachers, reçoit nombre de manifestations culturelles portées par les associations ou la Communauté de communes, les scolaires y sont accueillis lors des spectacles de contes portés par l'ADEC, le festival Nuits de rêve utilise ce lieu pour le festival, des artistes amateurs et professionnels viennent y travailler. En 2010, la Grange des Vachers a accueilli en résidence la compagnie Axotolt, pour la création d'un spectacle de danse contemporaine destiné à un jeune public « Petit Petat ». Cette compagnie doit utiliser la Grange des Vachers, et le gîte attenant, pour sa prochaine résidence en automne 2010,

dans l'objectif de participer au Forum de la Danse 2011 ; ce spectacle sera diffusé dans ce même lieu pendant le forum.

Les spectacles organisés avec la Chalaye sont de plus en plus régulièrement associés à la saison culturelle intercommunale.

6. Une mise en valeur artistique du patrimoine

La création artistique est une thématique appréciée et soutenue depuis longtemps en Emblavez : construction des Sphères à Saint-Etienne Lardeyrol, de la station météorologique à Saint-Vincent mais aussi appel aux artistes pour l'édition de documents de communication.

Le dimanche 11 septembre 2010, afin de promouvoir l'ensemble des artistes de l'Emblavez sera organisé le « plateau des artistes » à l'Embarcadère. Le lieu sera, pour l'occasion, entièrement dédié aux arts et verra tout au long de la journée se succéder expositions, pièces de théâtre, concerts. Chaque artiste disposera d'un espace matériel et temporel lui permettant de présenter son travail.

Fonds Dumas :

En matière de promotion du patrimoine, la Communauté de communes souhaite participer à partir de l'année 2011 à la **mise en valeur d'un fonds de musique traditionnelle** : le fonds Dumas, cette année permet de penser le projet, et de définir les partenariats qui pourront être mis en place pour la réalisation de ce projet d'envergure.

Suite à un collectage effectué entre les années 1950 et 1960, 1600 chansons folkloriques et traditionnelles ont été enregistrées par Monsieur Dumas. Le Conseil général souhaiterait numériser ce fonds et le valoriser. La numérisation aurait lieu en 2010-2011. La valorisation de ce fonds pourrait donner lieu à l'écriture d'une quinzaine de morceaux pour les orchestres d'harmonies en 2011-2012 et à une création à destination des musiciens de l'Emblavez : élèves de l'école de musique, harmonies, ensembles vocaux et musiciens professionnels de « la Toupie » en 2012-2013.

Le coût de la numérisation du fonds, de la réalisation des partitions et de la frappe des textes est d'environ 20 000 €. La valorisation pourrait faire l'objet d'un financement croisé entre Haute-Loire Musiques Danses, le Conseil général, le Centre Départemental de Musiques et Danses Traditionnelles et la Communauté de communes de l'Emblavez (voire d'autres partenaires encore). **D'ores et déjà, le Conseil général a alloué à l'AMTA une subvention de 2 500 €. Sur le principe, la Communauté de communes est favorable pour participer à ce projet, mais attend de connaître les possibilités de cofinancements avec d'autres Communautés de communes et peut-être avec l'Europe.**

Fait à _____, le _____

Monsieur le Président de la Communauté de
Communes de l'Emblavez

Monsieur le Président du
Conseil Général de Haute-Loire

Jean-Paul Beaumel

Gérard ROCHE

ANNEXES

- Budget prévisionnel, année 2010.
- Ateliers d'écriture : les contes traditionnels revisités : présentation du projet d'Elisabeth Cultien.
- Programme de formation concernant l'intervention de Nicole Giraud, pour la mise en réseau des bibliothèques de l'Emblavez.

Ateliers d'écriture

Adaptation moderne d'un conte traditionnel Contes revisités, détournés, adaptés, modernisés...

Si le Petit Chaperon Rouge allait rendre visite à sa grand-mère qui habite dans une maison de retraite.

Si le méchant barbe Bleue était chef d'entreprise.

Si Cendrillon, partageait avec ses sœurs, un petit pavillon de banlieue.

Et si Blanche Neige rencontrait dans le square d'une grande ville, sept jeunes garçons, adeptes du skate ou du BMX.

Cela donnerait probablement des histoires drôles, des contes merveilleux transposés dans un autre temps, une autre société. Ils garderaient pourtant leur valeur initiatique.

Je me propose d'accompagner les élèves de cycle III dans cette écriture périlleuse, où les codes sont changés, où les lieux et les accessoires sont différents.

Cette écriture collective permettrait à chacun de s'approprier des contes traditionnels connus et même archi-connus, ou au contraire des contes appartenant à notre patrimoine commun mais injustement oubliés.

Ce serait l'occasion, tout en gardant la même trame de prendre des libertés de ton et d'écriture et de donner un bon coup de balai dans la maison des contes.

Huit heures pour aller ensemble vers une création originale et concevoir un petit livre unique.

Contacts :

Pour l'association Baba Yaga

Babeth CULTIEN

Tel : 06 89 90 46 87

LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE L'EMBLAVEZ.

**Journée de sensibilisation et information. 4 juin 2010.
Un Réseau intercommunal de bibliothèques : qu'est-ce que c'est ?
Comment cela fonctionne ?**

PROGRAMME

I Qu'est-ce qu'un réseau intercommunal de bibliothèques aujourd'hui ?

- Le projet : un réseau intercommunal de lecture publique, pour quels objectifs ?
 - La lecture publique en milieu rural aujourd'hui, quels enjeux ?
Projection de deux courts films tournés dans des bibliothèques (Ardennes, Val d'Oise)
 - La coopération intercommunale dans le domaine de la lecture publique, quels avantages ?
- Les formes que peut prendre ce réseau :
 - Le cadre de l'intercommunalité et les prises de compétences en matière de bibliothèques, complètes ou partielles.
 - A chacun son réseau : de nombreux exemples seront présentés, illustrant des schémas différents, de la prise de compétences complète à la coopération contractualisée.
Exemples de chartes de coopération ou de conventions.
- Et le Réseau des Bibliothèques de l'Emblavez, quel est-il à ce jour ?
Visite commentée du site internet du réseau.
 - Quelles sont les actions menées, comment et par qui ?

- Dans quel cadre mène-t-il ces actions ? Y a-t-il prise de compétences par la Communauté de communes ? quelles compétences ? quel est le statut des bibliothèques qui composent ce réseau ? où sont les responsabilités ?

II Les organisations possibles :

L'organisation du réseau dépend du fonctionnement souhaité en cohérence avec le projet de lecture publique défini. Les points à préciser sont les suivants :

- Quels services veut-on rendre au public ?
- Quelles actions à mener pour rendre ces services : collections ; accueil du public et communication-circulation des collections ; animations et services adaptés ;
- Quelle organisation des moyens pour mener ces actions ? Mutualisation ou complémentarité : Les moyens budgétaires ; Les moyens en locaux ; Les moyens humains (les équipes) ; Les moyens logistiques.

Conclusion : quel avenir pour le Réseau des bibliothèques de l'Emblavez ? les objectifs à court, moyen et long terme.

Budget prévisionnel année 2010 (par action)

CHARGES		PRODUITS			
		Communauté de communes de l'Emblavez	CONSEIL GENERAL HAUTE-LOIRE	AUTRES	TOTAL
Ecole de musique intercommunale (hors convention culturelle)	127 615 €	Hors convention	Schéma des enseignements artistiques		127 615 €
Ecole de musique intercommunale Convention culturelle	8 180 €	4 880 €	2 900 €	400 €	8 180 €
Mise en réseau des bibliothèques	30 870 €	28 820 €	1 550 €	500 €	30 870 €
Projet fédérateur consacré à l'enfance et à la jeunesse	8 872 €	6 042 €	1 030 €	1 800 €	8 872 €
Saison culturelle Intercommunale	79 644 €	66 644 €	1 000 €	12 000 €	79 644 €
Festivals/exposition... (organisés par les associations)	15 450 €	11 000 €	4 450 €		15 450 €
Valorisation du patrimoine: "Fonds Dumas"		participation à définir	2 500 €		
Sous total: convention	143 016 €	117 386 €	13 430 €	14 700 €	270 631 €
TOTAL GENERAL	270 631 €				270 631 €